

FICHE DE POSTE A PROFIL		
IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP-017-CPC LE CANET
	INTITULE DU POSTE	Conseiller pédagogique exerçant en Circonscription Circonscription Marseille le Canet
	PLACE DU POSTE	Circonscription Marseille le Canet
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GÉNÉRAL ET RÉFÉRENCES	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré.
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - organiser et conduire des animations pédagogiques dans le cadre de la formation continue en circonscription et suivi de constellations. - accompagner la mise en œuvre de projets et d'actions pédagogiques dans les écoles. - apporter son expertise aux équipes pour que les projets partenariaux soient en cohérence avec les objectifs de l'école et le contenu des programmes. - participer à des conseils de cycle, à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de projets pour apporter son expertise. - accompagnement pédagogique des enseignants et suivi des classes dédoublées, des néo-enseignants. -participer aux objectifs de réseaux (Conseil écoles collège, commission de liaison...). -représenter l'IEN et l'institution dans le cadre de délégations spécifiques et participation à des groupes de travail départementaux. - Traiter des aspects administratifs, réglementaires, logistiques, en liaison avec le secrétariat de la circonscription et la DSDEN.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des questions didactiques, pédagogiques ou organisationnelles des enseignements et de l'évaluation. - Capacité à concevoir et conduire des actions de formation. - Maîtrise des outils numériques, des parcours de formation à distance et de la mutualisation des ressources pédagogiques. - Capacités d'adaptation et d'autonomie. -Capacité à travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service. -Aptitudes relationnelles et d'adaptabilité. -Faire preuve de discrétion, de confidentialité, de loyauté .
CONTEXTE ADMINISTRATIF	DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE	CAFIPEMF A défaut, le postulant s'engage à préparer le CAFIPEMF et à se présenter dans l'année aux épreuves.
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année probatoire.
	RÉGIME HORAIRE	1607 heures
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS. Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 164 du 28 février 2022.
	MODALITÉS DE RECRUTEMENT	Entretien devant une commission de recrutement.
	CONTACT	Guichard Céline IEN Marseille le Canet ce. 0131305y@ac-aix-marseille.fr 04 84 35 81 30